

	5 – Gestion ressource humaine - Paie	
Séquence 26	Les bulletins de salaire	55'

Attention : le module de paie respecte e façon incomplète les normes françaises. Nous nous contenterons ici de générer des paies simples.

Travail à réaliser

- Réalisez les paies de novembre des différents salariés de l'entreprise (5-10).
(Pensez à désactiver le versement de la prime de vacances pour le mois de novembre)

Paie de novembre			
<i>Selon la date à laquelle l'exercice est réalisé, les montants des cotisations peuvent changer, c'est la raison pour laquelle nous proposons un corrigé à partir du salaire brut.</i>			
Salariés	Variables de paie de novembre		
Mme Berthod	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 3 600 €
		- Salaire brut	= 3 600 €
Mme. Blanchard	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 3 000 €
		- Salaire brut	= 3 000 €
Mme Chouet	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 2 800 €
		- Salaire brut	= 2 800 €
M. Balmette	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 2 800 €
		- Salaire brut	= 2 800 €
M. Viuz	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 2 300 €
		- Salaire brut	= 2 300 €
Mme Bredan	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 2 300 €
		- Salaire brut	= 2 200 €

- Éditez chaque bulletin de paie dans un fichier pdf et les sauvegarder dans le dossier odoo-erbioline
- Confirmez les bulletins de paie de novembre (5-11)
- Visualisez les écritures de paie et les publier (5-12)
- Réglez les salaires en comptabilité le 30/11/20xx (solde du compte 421).
- Réglez les organismes sociaux le 15/12 (soldes des comptes 431 et 437).

- Réalisez les paies de décembre à l'aide des informations suivantes. Vous pouvez intégrer la prime de vacances si vous le souhaitez (5-10).

Avec prime

Paie de décembre			
Salariés	Variables de paie de novembre		
M ^{me} Berthod	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 3 600 €
		- Prime de vacances	= 500 €
		- Salaire brut	= 4 100 €
M ^{me} Blanchard	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 3 000 €
		- Prime de vacances	= 500 €
		- Salaire brut	= 4 000 €
M ^{me} CHOUET	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 2 800 €
		- Prime de vacances	= 500 €
		- Salaire brut	= 3 300 €
M. Balmette	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 2 800 €
		- Prime de vacances	= 500 €
		- Salaire brut	= 3 300 €
M. Viuz	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 2 300 €
		- Prime de vacances	= 500 €
		- Salaire brut	= 2 700 €
M ^{me} Bredan	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 2 300 €
		- Prime de vacances	= 500 €
		- Salaire brut	= 2 700 €

Sans prime

Paie de décembre			
Salariés	Variables de paie de novembre		
M ^{me} Berthod	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 3 600 €
		- Salaire brut	= 3 600 €
M ^{me} Blanchard	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 3 000 €
		- Salaire brut	= 3 000 €
M ^{me} CHOUET	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 2 800 €
		- Salaire brut	= 2 800 €
M. Balmette	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 2 800 €
		- Salaire brut	= 8 800 €
M. Viuz	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 2 300 €
		- Salaire brut	= 2 300 €
M ^{me} Bredan	!! CONTROLER !!	- Salaire de base	= 2 300 €
		- Salaire brut	= 2 300 €

- Éditez chaque bulletin de paie dans un fichier pdf et les sauvegarder dans le dossier odoo-erbioline.
- Confirmez les bulletins de paie de décembre (5-11).
- Visualisez les écritures de paie et les publier (5-12)
- Réglez les salaires en comptabilité le 31/12/20xx (solde du compte 421).

